

Parler chacal ou girafe ?

La précédente chronique "Parlons-en" parue dans Terra du 6 mai évoquait un incident intervenu entre les deux associés du Gaec, Jérémy et Arnaud. Un matin, s'adressant à Arnaud, Jérémy avait laissé éclater sa colère à la vue du désordre dans le bureau : "T'as vu le désordre que t'as mis ici ? Quand vas-tu faire attention à remettre les papiers à leur place ? ... Tu fais tout comme si tu es tout seul ici... ". Dans la communication, au-delà de l'attitude, du ton utilisé, des gestes qui traduisent nos émotions, les mots employés sont également source de violence.

Avec ces propos, Arnaud s'est senti agressé, touché en tant que personne, son associé ne s'exprimait pas sur les faits mais sur lui. En entendant le "tout comme", il s'est dit "mon associé ne voit plus ce que je fais, je ne me sens plus pris en compte". Il s'est senti dévalorisé, dénigré. Le langage de Jérémy est le langage "chacal", identifié par le psychologue Rosenberg, un langage qui vise à rendre responsable l'autre de son état émotionnel. En quelque sorte, Jérémy a pensé que c'est à cause d'Arnaud qu'il s'est mis en colère. A l'inverse, "la communication non violente" développée par Rosenberg, s'intéresse aux besoins de la personne, à leur écoute et à leur prise en compte par chacun. C'est le langage "girafe" (l'animal qui a le plus gros cœur) qui nous invite à exprimer nos émotions et nos besoins, en faisant l'effort de distinguer ce qui nous appartient (nos besoins, nos émotions, nos pensées....

dont nous sommes responsables), de ce qui appartient à l'autre. Un besoin non satisfait produit de l'énergie négative, de la frustration, de la colère, qui elle-même induit des jugements négatifs. Alors, dans notre communication, soyons à l'écoute de nos besoins et de ceux des autres.

Et comment peut-on parler "girafe" ?

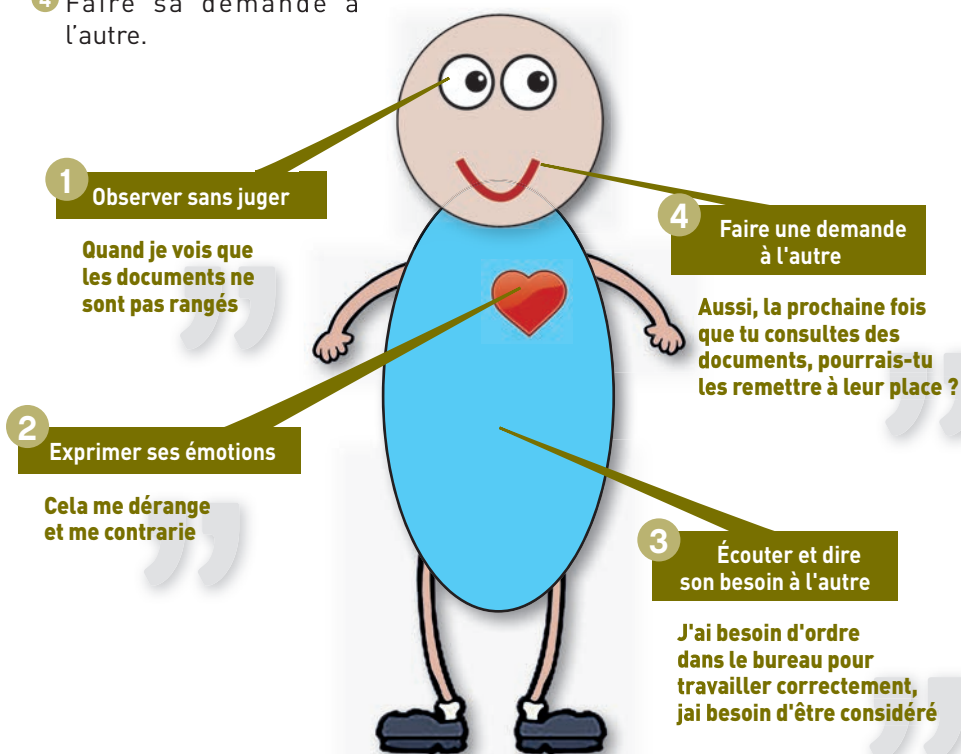
La communication non violente ne se décrète pas mais est un art de vivre. Elle repose sur les étapes suivantes symbolisées dans le schéma ci-dessous :

- 1 L'observation des faits pour sortir du jugement,
- 2 L'expression de nos émotions,
- 3 L'écoute de nos besoins,
- 4 Faire sa demande à l'autre.

Avec ce langage, plutôt que de déverser sa colère sur Arnaud, Jérémy peut écouter et comprendre que derrière cette émotion, ce sont ses besoins d'ordre et de reconnaissance qui ne sont pas satisfaits. Il est ainsi en communication avec Arnaud et non contre lui. Nous verrons, à l'occasion d'une prochaine chronique, comment réagir face à la colère d'un interlocuteur qui utilise le langage "chacal".



Véronique Vannier
Groupe relations humaines



en bref

Légumineuses fourragères : une aide qui peut atteindre 200 €/ha

Dans le cadre des déclarations PAC, une aide à la production de légumineuses fourragères est accessible aux éleveurs détenant environ 5 unités gros bovins (UGB) par hectare (herbivores ou monogastriques) et cela dès qu'une parcelle est implantée en légumineuses fourragères pures ou en mélange, rappelle le ministère de l'Agriculture dans un communiqué du 30 mai. "C'est une aide dont les critères sont simples", observe le ministère. Pour autant, les éleveurs la demandent peu, aussi le ministère souhaite attirer "l'attention des agriculteurs [...] sur cette aide". "L'enveloppe de 95 M€ dédiée à cette aide permet d'attribuer jusqu'à 200 euros par hectare aidé", observe le ministère. Un plus dans un contexte de prix déprimés en élevage. "En 2015, à peine un peu plus de 150 000 hectares ont fait l'objet d'une demande au titre de cette aide, soit nettement moins que les surfaces initialement envisagées", note le ministère qui conclut qu'"en 2016, l'enveloppe est maintenue au niveau de 2015 et les critères d'accès restent inchangés". Les déclarations PAC doivent se clôturer au 15 juin.

